

## Accord BGPN « organisation en bureau » : NON à la mobilité accrue, NON au chantage !

■ Il aura fallu un an pour que la BGPN se lance à proposer à la signature des syndicats un nouvel accord sur les organisations de travail en bureau de poste. ■ Si ce texte a évolué au fil des mois du fait de la pression des syndicats, la direction veut toujours imposer une mobilité inter-secteurs. ■ Après les simulacres de négociations, c'est l'heure maintenant de l'ultimatum ☹. Explications :

### Encore un mauvais épisode !

Il y a un an qu'ont débuté les « discussions », à défaut de négociations, autour du 3<sup>ème</sup> accord social BGPN (rappelons que les 2 précédents avaient entériné entre autres l'introduction du phoning sans moyens supplémentaires pour les chargés de clientèle (CC), des primes liées aux notes Google, des indemnités de misère en cas de changement de poste ou métier).

Derrière un titre qui pourrait presque séduire (« Une organisation en bureau adaptée aux attentes des postiers et des clients »), l'objectif premier de la branche est uniquement de servir ses intérêts et ceux de la stratégie du Groupe La Poste.

Rappelons que depuis l'arrivée de Ph. Wahl en 2013, un **virage stratégique** est opéré avec, pour le Réseau, une transformation en profondeur vers une enseigne commerciale de bancassurance-téléphonie (une de plus !). Exit le service public. Les clients/usagers ne sont qu'un prétexte, au mieux une caution à cette stratégie.

Nos Directeurs reconnaissent d'ailleurs qu'après avoir joué sur les amplitudes horaires et les jours d'ouverture des bureaux pour faire des reprises d'emplois, il était temps de re-rendre

accessibles les bureaux ! L'objectif est donc clair : faire toujours plus avec moins de moyens ☹.

### Tout ça pour ça ?!

Il faut garder en tête ce qu'était l'**idée initiale de la BGPN** pour cet accord. Elle voulait :

- Imposer la modulation du temps de travail, terminé donc les 35h hebdomadaires.
- Permettre des réorganisations continues, terminé donc les 2 ans entre les réorgs.
- Faire parcourir toujours + de Km aux CC en imposant les déplacements inter-secteurs.
- Augmenter les périmètres obligatoires des CCR.

Et pour faire passer tout ça, quelques pots de peinture pour les salles de repos et quelques promotions.

Alors, oui, la BGPN a revu sa copie au fil des mois, devant les **oppositions unitaires de la presque totalité des syndicats**. On est donc passé du pire au franchement pas réjouissant : La modulation du temps de travail a disparu, comme les réorgs permanentes.

MAIS ne nous emballons pas et préparons nous à ce qu'elles reviennent par la fenêtre. Et du coup, il reste quoi dans cet accord ??



### Adieu secteurs...

En l'état, **l'accord remet en cause la notion de secteurs comme périmètre d'activité, en permettant l'intervention des CC (mais aussi en théorie celle des COBA) sur plusieurs secteurs**. La direction passe un nouveau cap après les fusions de secteurs et des périmètres parfois immenses.

Pour **Sud**, la BGPN franchit une ligne rouge en imposant les déplacements entre les secteurs (prévus obligatoires sur l'ensemble des bureaux situés dans un rayon de 20 Km autour du Lieu Habituel de Travail – LHT).

Pour faire passer la pilule, la BGPN met dans la balance une « indemnité de sujétion » de 5€... Mais, en opposition avec le Code du Travail, elle ne reconnaît pas les temps de trajet hors LHT comme étant du temps de travail.

### ...Et bonjour la mobilité à tout va.

Les CCR voient eux aussi leurs conditions d'exercice de la fonction se dégrader. Pour eux, **ça sera mobilité obligatoire ...jusqu'à 60Km ou 60 mn** autour du LHT. Et pour les déplacements de 20Km ou 30mn, ce sera sans « indemnité de sujétion ».

Pas sûr qu'il y ait beaucoup de volontaires pour faire le job – pourtant essentiel - de CCR à l'avenir.

→ Regardez donc sur Mappy ou autres pour faire une extrapolation du nombre de bureaux où vous seriez susceptibles d'intervenir si cet accord est mis en place, il y a de quoi frissonner.

Prenons par exemple l'actuel secteur de St Herblain (prés de Nantes) :

Actuellement **3 bureaux** d'intervention possible.

Demain, avec les règles sur l'intersectorisation et des 20Km, **17 bureaux d'intervention supplémentaires** pour les collègues de ce secteur ☹. Et le secteur de St Herblain n'est surtout pas un cas isolé.

## Un changement de braquet sur les moyens de remplacement, vraiment ?

La direction claironne partout qu'elle veut changer la politique-emploi des moyens de remplacements pour réduire le recours massif à l'intérim.

On ne peut qu'être d'accord, ce sont des moyens de remplacement pérennes qu'il faut, comme c'était le cas avec les EAR (que la direction a supprimé en 2017 !). Pour y parvenir, il faudra qu'elle s'en donne les moyens, et pour le moment ils n'y sont pas :

→ Dans l'accord, la BGNP s'engage à recruter 500 CCR supplémentaires. Bel effort, mais, est ce suffisant ? Par sûr, surtout si on rapporte ces 500 créations aux 1600 secteurs ! 0.31 CCR/secteur, pas le top.

Pour les promotions, 250 promos en III-1 prévues... pour les 2500 CCR. Ca ressemble à une blague. Pour **Sud**, le III-1 doit être le grade de base des CCR.

## Y'en a un peu plus, on vous le met quand même ?

Pour tenter d'arracher la signature de certains syndicats, la BGNP lâche quelques miettes.

Par exemple, le LHT des CC sera revu une fois/an, avec (petite) indemnité à la clé en cas d'allongement de la distance

domicile-LHT. Spontanément on pourrait penser que ça part d'un bon sentiment. Sauf que l'idée derrière tout ça est bien de préparer les CC à effectuer toujours + de déplacements, à être toujours + sur la route **sans compensation du temps de trajet**.

Dans le même ordre d'idée, la boîte lâche un taux repas (16€) pour les CCR ...en cas d'intervention à partir de 50Km du LHT !

Pour la **Ligne Conseil Bancaire** également concernée par cet accord : outre la **promesse d'ouvrir un chantier** dédié à ces fonctions, la BGNP « autorise les COBA, après validation managériale, à réaliser des actions de formations obligatoires dans un site postal plus proche de leur domicile ». Une forme de télétravail au rabais, en tout cas c'est comme ça qu'elle le vend...mal. On sent en effet qu'elle se bouche le nez en l'écrivant. Le chantier COBA à venir ne promet pas d'être un grand cru.

Enfin **saupoudrer quelques mesures gadgets**, sans aucune garantie qu'elles puissent s'appliquer, comme par exemple « l'attention particulière au trajet domicile-travail », ne suffira pas à rendre cet accord acceptable.

Pas plus d'ailleurs que les quelques mesurette dont la BGNP a tartiné quelques chapitres (1 samedi libre/4...tout en réduisant le temps des prises/fins de service à 30mn/jour maximum, tant pis pour les BOB) pour tenter de rendre le tout + digeste.

## On fait quoi maintenant ??



La BGNP a décidé que cette version du texte était la dernière, donc à prendre où à laisser ! (← voir le texte en QR code)

Pour **Sud**, il est évident que cet accord ne doit pas être signé car s'il ne comporte aucune avancée, il détériorera nos conditions de travail et empiètera sur nos vies privées.

Par ailleurs, la politique qui consiste à fermer (« transformer » en novlangue postale) les bureaux de poste, tout en supprimant les emplois qui vont avec, ont également des conséquences néfastes sur les clients/usagers : éloignement géographique, clientèle fragile laissée pour compte, fracture numérique...

*Les chiffres parlent d'eux-mêmes : de 13852 bureaux en 1994, on est passé à 8978 en 2016 et à 7001 fin 2022.*

*Et forcément, coté emploi, c'est la même chose, avec + de 13.000 emplois supprimés dans les bureaux depuis 2016, soit 1/4 des effectifs !*

Pour **Sud**, le texte de l'accord proposé par la BGNP n'est pas acceptable. Les organisations syndicales CGT, FO, CFTC & UNSA qui partagent également l'insuffisance de ces mesures, pointent la nécessité de reprendre les discussions à la rentrée. La direction doit entendre les revendications des postier.es de la BGNP.

**Afin d'obtenir : le remplacement de tous les départs par des emplois pérennes,  
La prise en compte réelle de l'activité,  
La comptabilisation du temps de trajet hors LHT comme étant du temps de travail,  
L'arrêt des fermetures de bureaux  
Le grade de base augmenté d'un niveau pour tous les métiers.**

***C'est toutes et tous ensemble qu'on doit réagir et, dès à présent, construire la mobilisation !***

*En même temps que la stratégie s'applique, le rouleau compresseur des réorganisations continue avec des suppressions d'emplois partout.*

→ **Les CC vont donc devoir réaliser toujours + d'opérations commerciales, tout en continuant de servir le « tout venant » de la population que ne peuvent satisfaire les automates ou les services en ligne.**

→ **Les COBA, dont le nombre est en forte réduction aussi, devront maximiser encore + leur activité, en ne perdant pas de temps avec les clients ayant peu de potentiel. Exercice compliqué, d'autant que la filiale « Louvre banque privée » est en train de siphonner les clients à fort potentiel.**

→ **L'encadrement devra continuer de jongler entre les multi-sollicitations, les plannings ingérables, la perte de sens, la « bienveillance obligatoire » et les injonctions contradictoires**

**La direction de la BGNP ne semble pas à l'aise sur la stratégie à moyen et long terme.**

**C'est une ineptie de vouloir dans le même temps réduire les coûts, le nombre de bureaux et les effectifs; tout en voulant développer les pratiques commerciales et le chiffre d'affaire.**

